



Infolettre aux familles

CHSLD

Le 28 mars 2022

Directives en vigueur pour les milieux de vie

Depuis quelques semaines la situation est beaucoup plus stable dans nos différents milieux de vie. Mis à part le maintien de certaines consignes de prévention et contrôle des infections, la vie reprend son cours normal. Il n'y a pas d'assouplissement supplémentaire à annoncer pour les milieux de vie sans éclosion. Le MSSS nous a transmis une nouvelle directive concernant les mesures en vigueur qui s'inscrivent en cohérence avec le plan de déconfinement pour la population générale. Voici le lien pour accéder [à la directive](#) si vous souhaitez consulter plus en détail les règles en vigueur.

Nous ne sommes pas à l'abri que de nouvelles éclosions de COVID-19 puissent survenir dans nos différents centres d'hébergement. Lorsqu'un milieu de vie est confronté à une éclosion, le gestionnaire appliquera les mesures énumérées dans la directive pour la gestion d'éclosion de COVID-19 dans les milieux de vie. Pour obtenir plus d'information, voici le lien pour accéder [à la directive](#).

Étudiants ambulanciers en stage dans nos milieux de vie

Plusieurs CHSLD du CISSS de Chaudière-Appalaches auront la chance d'accueillir des étudiants techniciens ambulanciers paramédicaux de 2^e année provenant du Cégep de Sainte-Foy dans le cadre d'un stage portant sur « l'Éthique et la relation d'aide ». Le stage, d'une durée de trois jours, se fera sur le quart de jour ou de soir et se déroulera sur trois journées consécutives dans le même milieu de vie au mois de mars et avril. Ces étudiants pourraient, s'ils le désirent, évoluer éventuellement en tant que préposés aux bénéficiaires pendant leurs études. Ils viennent donc découvrir nos milieux de vie et offrir des moments de qualité à nos résidents. Ils offriront principalement des activités individuelles et de prévention au déconditionnement aux résidents et soutiendront les équipes de soins pour certaines tâches.

Prévenir le déconditionnement des résidents

En contexte de pandémie à la COVID-19, les mesures sanitaires mises en place pour limiter la propagation du virus et protéger la population (ex. : distanciation physique, isolement) sont essentielles. Cependant, elles modifient grandement les habitudes de vie et ont des effets indésirables sur le niveau d'activité physique, la nutrition et la santé mentale, et ce, particulièrement chez les résidents. En effet, ceux-ci sont plus à risque de ressentir les effets de cette période prolongée d'inactivité physique et d'isolement, et donc de subir les effets délétères du déconditionnement.

En tant que proche vous pouvez contribuer à la prévention du déconditionnement. Voici quelques exemples d'activités que vous pouvez réaliser et qui pourront être bénéfiques pour la santé du résident :

Autonomie et mobilité

- Encouragez-le à exécuter le plus de choses possible par lui-même lors des activités de la vie quotidienne;
- Stimulez-le à bouger les bras et les jambes, en position debout, assise ou couchée;
- Si possible, le stimuler à se lever debout régulièrement ou profiter des interventions requises par les intervenants pour l'encourager à se mobiliser et préserver son équilibre;
- S'il en a la capacité, le stimuler à marcher avec vous dans le milieu de vie;
- Utilisez des applications ou des plateformes en ligne pour visionner des vidéos d'exercices simples à réaliser. Voici [un exemple de document](#) qui pourrait vous être utile.

Nutrition et hydratation

- Encouragez la personne à manger en s'assurant qu'elle porte ses prothèses dentaires lors des repas et que la nourriture est adaptée à son état;
- Apportez-lui des collations riches en protéines (à base de noix, de légumineuses, de produits laitiers, suppléments alimentaires, etc.), si la condition médicale le permet;
- Faites-le boire de façon régulière tout au long de la journée, sans attendre d'avoir soif;
- Mangez en compagnie de votre proche, c'est stimulant.

État cognitif et comportement/état psychologique

- Assurez-vous qu'il porte ses aides visuelles et auditives pour favoriser la communication;
- Privilégiez des activités qui font travailler la mémoire et les autres fonctions mentales (ex. : quiz, casse-tête, carte, jeu de mémoire, etc.);
- Regardez des albums photo ou fournissez-lui un cadre photo numérique;
- Lisez-lui un livre, une revue ou tout autre ouvrage d'intérêt;
- Amenez votre proche à l'extérieur pour profiter de la belle température;
- Utilisez différents moyens de communication pour rester en contact : téléphone, courriels, appels vidéo, etc.;
- Discutez d'éléments positifs de votre vie avec votre proche.

Relance de la démarche sondage en CHSLD

C'est en mars 2022 que la direction de l'hébergement et les comités de résidents procèdent aux rencontres de démarrage de la démarche sondage en CHSLD. La démarche sondage c'est un projet de partenariat important qui a été développé selon les bonnes pratiques et les méthodologies reconnues en termes de sondage. En plus d'être une attente ministérielle, le sondage de la clientèle est un moyen d'améliorer la qualité des soins et services offerts à nos résidents et leurs proches pour ainsi mieux répondre à leurs besoins. Trois sondages différents sont distribués à des moments clés tout au long de l'année pour mesurer la qualité de l'accueil, la qualité du milieu de vie et la qualité des soins en fins de vie. Une nouveauté intéressante s'ajoute au projet.



Il sera maintenant possible pour les résidents et leurs proches de compléter les sondages en ligne par le biais du logiciel « SurveyMonkey ». Dans les prochaines semaines, les acteurs clés impliqués dans la démarche se mobiliseront, prendront connaissance des différents outils et se lanceront dans la distribution des sondages sur la qualité de l'accueil qui s'adressent aux nouveaux résidents et leurs proches ainsi que le sondage qualité des soins de fin de vie qui s'adresse qu'aux proches. Chaque milieu de vie cumulera les données tout au long de l'année pour éventuellement en faire des plans d'améliorations dans nos milieux de vie.

Avril, le mois de la reconnaissance du personnel

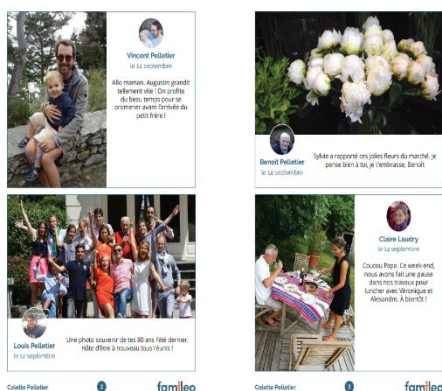
En avril des initiatives seront mises de l'avant dans les différents milieux de vie pour souligner la qualité des soins et services rendus, l'importance des efforts fournis et pour mettre en valeur les initiatives prises par les employés dans la réalisation de leur travail. Reconnaître les efforts, c'est encourager l'employé à poursuivre dans cette voie pour s'améliorer sans cesse à offrir des soins et services de qualité à nos résidents. Les deux dernières années furent exigeantes pour les résidents et les proches, mais également pour le personnel qui travaille dans nos différents milieux de vie. Joignez-vous à nous pour transmettre vos commentaires positifs au personnel, féliciter les comportements gagnants, valoriser les employés qui travaillent dans l'ombre et prendre un temps pour souligner le travail de l'équipe.

Bon coup : projet pilote FAMILEO au CHSLD de Saint-Apollinaire

Un projet novateur a vu le jour au CHSLD de Saint-Apollinaire en avril 2021. Comme la pandémie a privé de façon significative les contacts sociaux des personnes hébergées, essentiels à leur bien-être, le comité milieu de vie et le comité de résidents ont vu dans Famileo l'opportunité d'instaurer un moyen de communication novateur entre le résident et ses proches. Le fond « projets spéciaux » du comité des usagers du centre intégré (CUCI) a permis de financer l'abonnement d'un an à Famileo pour les 34 résidents du CHSLD de Saint-Apollinaire et leurs proches.

Famileo est un site Internet qui met en place un réseau social, familial, privé organisé autour de la personne hébergée.

Concrètement, des membres de la famille ou des proches envoient des messages via un mobile ou un ordinateur en quelques clics. Les messages sont ensuite imprimés sous la forme d'un journal papier personnalisé, distribué par la technicienne en loisirs.



Les résidents sont toujours heureux de recevoir leur Gazette. Cela leur permet de se rappeler de beaux souvenirs et de garder contact avec leurs proches qui sont parfois éloignés. Remettre un journal à une personne hébergée est une belle opportunité pour le personnel de renforcer des liens significatifs avec eux. Les messages qu'ils reçoivent sont toujours empreint d'amour.

À Saint-Apollinaire, le comité des résidents et l'équipe utilisent ce nouvel outil pour communiquer avec les familles. Ils partagent la programmation de loisirs, des informations sur les droits des usagers ainsi que des photos des résidents dans leur quotidien, souvent prises lors des activités de loisirs.

Bref, nous ne pouvons pas nous en passer! Depuis le début du projet, 326 gazettes ont été imprimées et distribuées à des résidents, par 79 utilisateurs. Le CHSLD de Saint-Apollinaire poursuivra ce projet au cours de l'année 2022 avec l'aide financière ponctuelle du comité des usagers d'Alphonse-Desjardins et de la mise sur pied d'un comité qui aura pour mandat d'évaluer ce mode de communication novateur au-delà du contexte de la pandémie!

Pour information, consultez l'hyperlien suivant : <https://www.famileo.com/famileo/fr-FR/professionnel>

Vidéo de présentation : https://www.youtube.com/watch?v=Rul_6jvWq98

Vos droits : projet pilote de téléconsultation en CHSLD

Dans l'infolettre spéciale du 10 février dernier, vous avez été informés du projet pilote du ministère de la Santé et des Services sociaux qui vise à déployer un projet de téléconsultation infirmière de nuit en CHSLD dans quatre régions du Québec dont Chaudière-Appalaches, plus particulièrement dans les CHSLD de Sainte-Perpétue et du Lac-Noir où les enjeux de main-d'œuvre sont plus importants.

Vos comités de résidents souhaitent rassurer les résidents des CHSLD, les membres de leur famille et la population que tous les comités des usagers/résidents ont déjà été informés du déploiement du nouveau projet pilote de téléconsultation, lorsque la garde infirmière mobile doit être activée sur leur territoire. Les comités exercent déjà une vigilance active quant à ce projet pour s'assurer que les résidents des CHSLD concernés soient traités avec dignité et professionnalisme, dans le respect de leurs droits. Dans le cadre de la Loi sur la santé et les services sociaux, les comités des usagers et les comités de résidents ont pour fonctions légales de défendre les droits des usagers de la santé et d'évaluer leur satisfaction à l'égard des soins et services reçus. Ces fonctions permettent aux comités de s'assurer de la qualité des soins et services et d'agir comme porte-paroles auprès des instances de l'établissement. La mission première des comités est de s'assurer que les droits des usagers soient respectés, que les décisions soient prises dans leur meilleur intérêt, dans les conditions les plus favorables et selon les ressources disponibles.

Du fait de ses fonctions légales de renseigner et d'informer le résident de ses droits, sachez que les comités de résidents sont présents dans chacun des milieux de vie de votre proche pour répondre à vos questionnements et pour vous accompagner au besoin. N'hésitez pas à les contacter en téléphonant au comité des usagers du territoire correspondant au CHSLD où vit votre proche.

- CU de Beauce : 418 774-3304, poste 32575
- CU des Etchemins : 418 625-3101, poste 42492
- CU de la région de Thetford : 418 338-7427
- CU d'Alphonse-Desjardins : 418 380-8994, poste 81439
- CU de Montmagny-L'Islet : 418 248-0639, poste 5728

Toutes les éditions de l'infolettre aux familles sont disponibles sur la page Web du CISSS de Chaudière-Appalaches, à la **section dédiée aux familles**. [Familles CHSLD - CISSS de Chaudière-Appalaches](#)

Vous pouvez aussi nous écrire à l'adresse courriel : familles.chsld.ciassca@ssss.gouv.qc.ca afin de nous adresser vos **questions d'ordre général** liées au contexte de la pandémie et les mesures appliquées en CHSLD.

En ce qui concerne l'information spécifique à votre proche, que ce soit en lien avec les soins et services reçus, son état de santé et de bien-être ou toute autre question d'ordre clinique, chaque CHSLD a mis en place des moyens de communication pour que vous soyez bien informés. Toutes les familles sont contactées de façon régulière par un membre du personnel afin de donner des nouvelles du résident. De plus, il est toujours possible de joindre l'équipe de soins par téléphone.

Boîte courriel unique :
familles.chsld.ciassca@ssss.gouv.qc.ca